

Acte d'engagement
Lycée Joseph Desfontaines
VOYAGE OU SORTIE SCOLAIRE
à caractère Facultatif

La signature de l'acte d'engagement valide définitivement l'inscription de l'élève. La somme d'argent versée par la famille à la signature de l'acte d'engagement ne sera restituée que dans les cas suivants :

- Maladie ou accident de l'élève
- Changement d'établissement de l'élève
- Exclusion de l'élève par l'établissement scolaire
- Décès de l'élève ou d'un proche
- Perte d'emploi intervenue entre la signature de l'acte d'engagement et la réalisation du voyage

Pour bénéficier de ce remboursement, un courrier accompagné des pièces justificatives (certificats médicaux...) et d'un RIB devra être adressé au Chef d'établissement.

En cas de désistement pour toute autre raison, la somme d'argent versée par la famille à la signature de l'acte d'engagement restera acquise à l'établissement scolaire afin de faire face aux dépenses engagées pour la sortie ou le voyage scolaire.

Annulation :

- en cas d'annulation du voyage par l'établissement les sommes perçues seront remboursées aux familles déductions faites des dépenses déjà engagées et payées pour le projet.
- En cas d'annulation du voyage conclu avec un voyageur, le remboursement s'effectuera conformément à l'assurance «annulation voyage» souscrite auprès de ce dernier.

PROJET : Séjour

DATE : du _____ au _____ inclus.

Coût total du séjour : _____) Euros (tarif voté lors du Conseil d'Administration du _____)

Nom et Prénom du responsable :

Nom et Prénom de l'élève : _____ **Classe** :

J'inscris mon enfant et je rends définitif mon engagement

Dans ce cas, **je joins obligatoirement** à l'acte d'engagement signé, un versement en Euros pour valider définitivement l'inscription de mon enfant à ce projet.

Je règle en : 1 seul versement de _____ Euros à joindre à l'acte d'engagement
 3 versements dont le premier est à joindre avec l'acte d'engagement
 ▪ _____ Le second de _____ Euros seront déposés le
 ▪ _____ Le dernier de _____ Euros seront déposés le

Pour toutes autres solutions, contacter M. GUERARD.

Je n'inscris pas mon enfant

Je demande un rendez-vous auprès du Chef d'Etablissement pour une aide financière⁽²⁾.

⁽¹⁾ Paiement en espèces, chèque vacances, chèque bancaire à l'ordre De Monsieur L'Agent Comptable

⁽²⁾ Aide financière accordée au titre des fonds sociaux dans la limite des crédits disponibles. Dossier étudié en commission de manière anonyme

Date :

Signature :